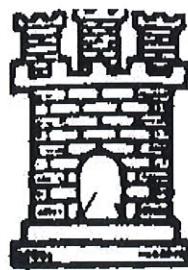




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par l'ASBL TENNIS CLUB ESNEUX (Monsieur Thierry ISERENTANT) dont les bureaux se trouvent à 4130 Esneux, rue de Poulseur 5 .

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, rue de Poulseur, 5 et cadastré division 1, section E, ns°555N, 623L.

La demande vise les travaux suivants : **démolition et reconstruction d'un club house et rénovation des terrains du Tennis Club d'Esneux** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **un recul compris entre 5 et 10 m est obligatoire par rapport à la limite parcellaire latérale ;**
- **la surface occupée ou réservée aux espaces verts devrait représenter au minimum 50% de la superficie constructible de la parcelle ;**
- **le volume principal devrait être couvert par une toiture à plusieurs versants dont la pente devrait être comprise entre 25 et 45° ;**
- **les toitures plates ne sont admises sur les volumes secondaires que comme élément de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versants ou comme élément d'intégration au terrain ;**
- **les toitures plates de plus de 15m² devrait être aménagées en toiture-terrasse ou végétale.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 août 2023 au 30 août 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be